L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73, entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 DECEMBRE 1864.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 21 DECEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

(Pour les heures et les détails des ventes, voir aux annonces.)

Par René Gutierrez—Le fonds d'un magasin de jouets [illegible], entre Victoire et Moreau, 3me District.

Par Wm P. Vincent—au magasin de MM. Wallace & Co, 38 rue des Magasins, vente à crédit de marchandises en consignation—Marchandises sèches américaines et étrangères, vêtements, bottes, brodequins, souliers et chapeaux.

Par Alf. Bouligny—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des terrains améliorés à Jefferson City, et dans le Premier et le Deuxième District de cette ville.

Par W. H. Bunnell—à son magasin d'encan, rue Carondelet No 14, une facture de piqué double.

Par E. M. Jacobs—au Passage de la Bourse, des meubles, faïence, verrerie, piqué, &c.

Par G. Leaumont—Salle d'encan—chapeaux, marchandises sèches, &c.

Par Hoffman & Marks—au No 38 rue de Chartres, marchandises sèches, vêtements, souliers, &c.

☞ Pour les annonces françaises de départ des bateaux et des navires, voir la page anglaise.

Nouvelles additionnelles du Nord

(Extraits des journaux de l'Ouest du 12 et du 13.)

New York, 11 décembre—Le général rebelle Beal, relâché du Fort Warren sur parole, pour agir de concert avec le général unioniste Payne, dans l'échange de 1000 balles de coton du Sud pour 30,000 couvertures destinées aux prisonniers rebelles, est arrivé dans cette ville et s'est rapporté au général Dix.

New York, 12—Une correspondance adressée de Washington au World dit : On a reçu les journaux de Charleston du 6, annonçant que Sherman était le 5 à la station No 6. Il marchait dans la direction de Savannah.

Les derniers journaux rebelles contiennent le message du gouverneur Smith, de la Virginie. Il recommande à la Législature de cet Etat le rappel de la loi qui exempte certaines classes de la conscription. Il dit qu'il cherche en vain la raison pour laquelle ils ne seraient pas enrôlés dans l'armée aussi bien que les autres. Il se prononce aussi en faveur de l'armement des esclaves, et pense que la Législature devrait voter quelque acte pour régler le prix des articles de première nécessité.

Un correspondant écrit de Washington à la Tribune :

Le général Thomas a mandé, samedi, par le télégraphe à Washington, que rien ne pouvait ramener autour de Nashville sans glisser ou enfoncer dans la boue.

Le gouvernement éprouve une entière confiance, non seulement dans le mouvement de Sherman, mais encore dans les autres mouvements qui sont maintenant en voie d'exécution. Le pays aura à se réjouir de plus d'une victoire avant la fin de la semaine.

Opérations du général Foster et du général Dahlgren.

Philadelphie, 12 décembre—Le Bulletin a reçu la correspondance importante suivante :

Le steamer Donegal est arrivé cette après-midi, de l'escadre de blocus du sud-Atlantique, après avoir quitté Port Royal le 7.

L'expédition combinée de terre et de mer, sous Foster et Dahlgren, partit de Beaufort pour remonter la Grande rivière le 6 décembre, avec l'intention de détruire le pont du chemin de fer entre Charleston et Savannah. Le Donegal accompagna l'expédition jusqu'à Tulifinny Creek, mais ne fut pas plus loin.

Il y avait sept canonnières dans cette expédition, et c'est sous la protection de leur feu qu'on débarqua pour avoir lieu, et qu'on put attaquer l'ennemi le même soir et détruire le pont. Nos troupes alors se retranchèrent et se tinrent prêtes à entreprendre telles opérations qui seraient jugées nécessaires. Le Donegal retourna à Port Royal dans la même soirée mais il ne rapporta aucune donnée sur les pertes réciproquement éprouvées. On ne peut douter néanmoins du succès du grand objet de l'expédition.

La personne qui nous donne ces renseignements fait un grand éloge de l'énergie et de l'activité montrées par l'amiral Dahlgren dans l'organisation et la direction des mouvements de la brigade navale en cette affaire.

Quand le Donegal partit pour descendre la Grande Rivière, dans la soirée du 6, on voyait les bombes voler et éclater, ce qui indiquait que nos forces étaient résolues à chasser l'ennemi de toute position qu'il pourrait prendre. Après avoir chassé l'ennemi du pont, les éclaireurs du général Foster furent en communication avec les forces du général Sherman, qui marchait sur Savannah. L'opinion était que Sherman serait à Savannah le mercredi 14 du courant. Le pont du Pocotaglio est à 35 milles de cette ville. Ce pont ayant été détruit et Sherman ayant coupé l'autre ligne ferrée, Savannah ne peut recevoir aucun secours par le Nord.

Nashville, 12 décembre—Des rapports officiels qu'on vient de recevoir du général Rousseau concernant la récente bataille sur le chemin de fer au Sud de Murfreesboro, disent que la route n'a pas été endommagée, pas plus que la route entre Murfreesboro et Owall's Creek. A 5 milles au nord de la route de La Lavergne est détruite. Les Blockhaws 5 et 6 ont été abandonnés de leurs garnisons. L'ennemi les avait entourés, mais les hommes se frayèrent bravement un chemin et gagnèrent Murfreesboro sans avoir subi de pertes. Le dimanche, 4, le Blackhaws d'Owall's Creek fut attaqué par le général rebelle Bates avec une batterie d'artillerie qui envoya 74 boulets sans produire d'effet.

Dans l'après-midi du même jour, trois régiments avec de l'artillerie furent expédiés de Murfreesboro, sous le général Milroy. La force de l'ennemi était inconnue. Nos troupes l'attaquèrent et le mirent en déroute.

Lundi dernier, l'ennemi fut renforcé par deux brigades d'infanterie et 250 hommes de cavalerie, sous Forrest en personne.

Mercredi, l'infanterie se porta en tournant jusqu'à Mikinson, à environ 11 milles de Fort Negley, près de l'endroit où les troupes de Negley tinrent en ligne à la bataille de Stone River.

Sept régiments et une batterie envoyés sur la route de Salem, rencontrèrent près de la route de Wilkinson, l'ennemi qui était retranché derrière des amas de bois et de rails. Notre attaque mit en complète déroute les Rebelles qui reculèrent en grand désordre, la cavalerie de Forrest donnant la première l'exemple de la fuite.

Notre perte en cette affaire a été de 30 tués et de 175 blessés. La perte de l'ennemi a été de beaucoup supérieure à la nôtre. Nous avons fait 207 prisonniers, y compris 18 officiers commissionnés et nous avons pris deux canons Napoléon de 12, qui sont maintenant en position dans le fort.

Explosion de bateau à vapeur.

St-Louis, 12 décembre—Le steamer St. Louis, de Cairo, a fait explosion à Carondelet, à six milles au-dessous de St-Louis. Le pilote, les commis et autres employés disent que l'accident a eu lieu quand il n'y avait aucune vapeur dans les bouilloires. Le gonflage s'est fait à bâbord et plusieurs personnes sont tombées par le trou causé au pont des bouilloires par l'explosion.

On dit que ce désastre peut provenir d'une boîte de munitions qui se trouvait dans la cale. Il y avait à bord des soldats du 2e et du 4e de cavalerie de l'Iowa et du 10e de cavalerie du Missouri. Ces soldats disent qu'il y avait insuffisance d'eau dans les bouilloires. Le bateau s'est jeté sur la barre et a été entièrement consumé par le feu. Tous les chevaux et mulets ont été perdus. On dit que 20 hommes ont été tués, 8 blessés et que 12 manquent. Le bateau était neuf et valait $48,000.

DE CAIRO.

Les Confédérés sur l'Arkansas et devant Memphis—Massacre de nègres.

Cairo, 10 décembre—La place d'Osceola est occupée par une petite force rebelle—La semaine dernière, un bateau remontant la rivière Arkansas, avec des troupes nègres, fut attaqué par les rebelles qui en tuèrent 18 et en blessèrent un grand nombre.

Un détachement d'environ 25 rebelles a paru sur la rive en face de Memphis. Ils ont poussé de vigoureux hurrahs pour Jefferson Davis. Une force de 150 nègres fut envoyée contre eux à bord du steamer Lady. Quand ils débarquèrent et se rangèrent en ligne, les rebelles cédèrent le terrain et se retirèrent à la hâte, vivement poursuivis par les nègres. Les rebelles parurent être livrés à la plus grande consternation et ne ralentirent leur course que lorsqu'ils arrivèrent à un fourré très épais où ils avaient une force masquée qui se montra tout à coup et fit feu sur les nègres. Ce fut à ces derniers de fuir à leur tour, ce qu'ils firent sous l'influence d'une panique profonde, panique qui donna aux rebelles la facilité de les massacrer sans danger et en grand nombre. Plusieurs se jetèrent dans le fleuve et se noyèrent. Un rapport dit qu'il n'en est revenu que sept ; un autre rapport dit qu'il est revenu davantage.

ARRIVEE DU STEAMER GEORGE WASHINGTON.

Le steamer George Washington, capitaine E. V. Gager, parti de New York le 10, et qui était arrivé sur la barre dans la nuit de samedi à dimanche, est entré hier en ville. Nous avons déjà publié la liste de ses passagers.

LEGISLATURE.

20 décembre.

Sénat—Le comité sur l'instruction publique présente un bill concernant les écoles publiques de l'Etat. Le bill établit une taxe spéciale pour leur entretien. Le rapport est envoyé à l'impression.

Le comité sur le pénitencier rapporte qu'il a visité la bâtisse où il est établi et que les prisonniers se plaignent de la nourriture et du manque de vêtements et de linge. Le comité recommande qu'on ait égard à leurs plaintes.

Un message du gouverneur annonce qu'il a signé le bill pour le transfert de certains fonds d'Etat et aussi le bill de secours pour l'Institution des sourds et muets et des aveugles.

Le bill sur la pratique de la médecine est discuté et adopté.

Le Sénat discute ensuite le bill qui définit les devoirs et fixe le salaire de l'imprimeur d'Etat. Ce bill est adopté à la seconde lecture et renvoyé à un comité pour être mis au net.

Chambre. — Le gouverneur renvoie à la Chambre, sans l'avoir signé, le bill qui pourvoit à un asile pour les veuves et les orphelins. La principale raison qu'il donne de son refus est que la loi actuelle relative au même objet est meilleure que celle qui est proposée.

Le comité sur les impressions fait un rapport défavorable sur les résolutions suivantes :

Une résolution pour discontinuer la publication du journal officiel dans le True Delta.

Une résolution enjoignant à l'auditeur et au trésorier d'Etat de ne plus payer aucune somme d'argent pour compte d'impressions publiques jusqu'à nouvel ordre.

Le comité spécial, qui avait été nommé pour faire une enquête sur les dépenses annuelles de la dernière Convention constitutionnelle, présente un long rapport, accompagné d'un livre, contenant les témoignages de beaucoup de gens. Le rapport est adopté et le comité déchargé.

Un bill relatif à la limite entre la paroisse Lafourche et la paroisse Terrebonne est référé au comité sur les affaires paroissiales.

Un bill allouant un per diem additionnel de $6 au président par intérim du Sénat, est rejeté.

Sont adoptés à la troisième lecture :

Un bill concernant les pilotes ; un bill créant la place de receveur de l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans ; un bill pour le paiement des émoluments du Bureau des terres.

La Chambre discute ensuite le bill pour incorporer la compagnie d'Amélioration du Bayou Lafourche et du Mississippi et s'ajourne.

Almanach de la Plume de Bronze.—M. Francis Bouvain vient de publier des almanachs de bureaux, dont il nous a envoyé des échantillons. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'il publie dans nos colonnes.

Confiserie, cartonnages, &c.—Tout le monde connaît le salon de Richelieu, tenu par M. Prosper Levy, au No 153 rue du Camp, vis-à-vis de l'église St-Patrick. Il s'y trouve un superbe assortiment de cartonnages importés expressément pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, et d'une fraîcheur sans égale. Quant à l'article confiserie, on sait que la maison Levy ne fabrique et n'importe que des bonbons d'une finesse supérieure.—Voir l'annonce.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles additionnelles

PAR LA VOIE DE L'OEST.

Par l'arrivée du steamer Forsyth nous avons reçu des journaux de St-Louis et de Chicago du 12, dans lesquels nous trouvons les nouvelles additionnelles qui suivent :

Armée du Potomac.

New York, 10 décembre—Une dépêche de Washington à la Tribune dit : le général Emory, du 19e corps, est arrivé ici aujourd'hui de l'armée de Sheridan. Tout était tranquille à son départ. On croyait qu'Early avait envoyé trois divisions à Richmond : celles de Pegram, de Gordon et de Kearshaw ; et qu'il n'avait laissé dans la vallée qu'une division d'infanterie et la cavalerie de Rosser. Les routes sont en bon état et la santé de l'armée est excellente.

New York, 11 décembre, minuit—Une dépêche de Washington au Sunday Mercury dit qu'il n'est pas douteux que le canal de Dutch Gap a été rempli d'eau et que notre flotte ne remonte par cette voie dans la direction de la colline Drery. Nos forces occupent le bord de la rivière James opposé au canal de Dutch Gap.

Une dépêche de l'armée du Potomac au Herald dit que le consul français de Richmond s'est rendu dernièrement au quartier général de Butler pour s'entendre avec lui sur le passage des sujets français résidant au Sud.

(Extraits de la presse du Sud.)

Steele à Memphis.

On lit dans le Richmond Dispatch du 8 :

Une dépêche officielle reçue hier au département de la guerre dit que des éclaireurs rapportent que le général Steele a débarqué à Memphis le 24 novembre avec 5,000 soldats et qu'il a remonté le fleuve le 26. On suppose qu'il va renforcer Thomas à Nashville. Ce mouvement devrait faire mettre Kirby Smith en marche. Des éclaireurs ont rapporté qu'une formidable expédition s'organisait à Memphis pour opérer contre le chemin de Mobile et Ohio, et une autre, dans un but semblable, est prête à traverser la rivière Black.

L'expédition de Sherman.

On lit dans le Richmond Enquirer du 8 :

Jusqu'à présent, Sherman n'a pas fait de mal, excepté aux particuliers et aux chemins de fer. Le chemin d'Augusta et Atlanta sera réparé dans 40 jours. Le chemin central de la Georgie sera prêt dans quelques semaines. Un grand nombre de travailleurs est déjà mis à l'ouvrage, et avant deux mois tous les dommages causés par Sherman seront pleinement réparés. Comme il n'a pris aucune place importante et n'a pas relâché de prisonniers, le dommage qu'il a causé aux chemins de fer sera une pauvre compensation pour la perte d'hommes et pour la destruction pratique de l'armée de Sherman. Sa marche vers la côte ne compensera pas la marche victorieuse de Hood dans le Tennessee.

On lit dans le Whig du 8 :

"Si Sherman traverse toute la Georgie jusqu'à la côte, ce sera une grande humiliation pour la Confédération, mais ce ne sera rien de plus qu'une humiliation. Quant à cette marche a été entreprise, nous avons montré pourquoi on devait ne la considérer comme un mouvement militaire que comme un mouvement politique, et pourquoi on devait la regarder plutôt comme un mouvement défensif que comme un mouvement offensif. L'évacuation d'Atlanta a été une chose forcée.

"Quand Hood s'est établi sur la rivière Tennessee, menaçant Nashville et la ligne par laquelle Sherman maintenait ses communications avec cette ville, Atlanta a cessé de remplir son but comme base d'opérations futures, et elle a perdu sa valeur pour l'ennemi. Si Sherman y fût resté avec son armée, il eût dépensé ses forces en pure perte, pendant que Hood pouvait opérer contre ses communications, et en coupant sa base d'approvisionnement, le forcer soit à retraiter et à livrer bataille pour se dégager, soit à pousser vers la côte pour y trouver une nouvelle base. Il était absolument forcé de choisir une de ces deux alternatives, mais nous soutenons que même s'il réussit à gagner la côte, la cause confédérée y gagnera et la cause yankee y perdra dans les résultats généraux de la campagne. Cela nous rendra toutes les facilités [illegible] commencement de l'année et libérera une grande partie de notre peuple de la domination ennemie, ce qui accroîtra d'autant les forces et les ressources de la Confédération. Après tout il est fort certain qu'il puisse traverser l'Etat jusqu'à la côte.

On lit dans le Richmond Sentinel du 8 :

Les renseignements de la Georgie indiquent peu de progrès de la part de Sherman. Il paraît être tranquille sur les bords de l'Ogeechee, pendant que sa cavalerie est à la recherche d'une issue. En cela Kilpatrick a assez peu de succès. Au lieu de trouver l'issue désirée il a perdu son chemin. Il a trouvé Wheeler et une rossée. Plus récemment, s'étant trouvé avec une force considérable d'infanterie, il a de nouveau trouvé Wheeler, mais celui-ci avec sa chance habituelle a repoussé sa cavalerie et son infanterie.

Dans de pareilles circonstances, il ne faut pas s'étonner que Sherman se meuve lentement, avec hésitation et comme expérimentalement. Son plan primitif dépendait non seulement des choses à accomplir sur sa route, mais encore, et ce qui concerne le point d'issue des circonstances qui pouvaient survenir.

Congrès et Législatures du Sud.

New York, 11 décembre—Les résolutions suivantes ont été présentées au sénat de la Caroline du Nord :

Résolu que cinq commissaires soient élus pour agir avec des commissaires des autres Etats de la Confédération comme intermédiaires pour négocier la paix avec les Etats-Unis.

Résolu que d'autres Etats soient requis de créer une commission semblable, dans le plus bref délai possible pour coopérer avec la Caroline du Nord et demander au président Davis au nom de ces Etats souverains, d'offrir aux Etats-Unis une conférence pour négocier la paix par l'intermédiaire de ces commissaires.

Résolu, que dès qu'un des Etats aura répondu en nommant des commissaires, le gouverneur communique officiellement au président Davis ce qui aura été fait, et le requière d'agir promptement sur la proposition.

Des résolutions semblables ont été offertes dans la Chambre.

Dans la législature de la Caroline du Sud on a présenté des résolutions qui blâment toutes négociations pour la paix jusqu'à ce que le Nord consente à une dissolution de l'Union.

Le gouverneur Bonham, dans son message à la Législature, s'oppose à la paix sans l'indépendance.

Au Sénat confédéré, le 30 novembre, M. Orr a présenté un rapport qui dénonce la capture du Florida dans la baie de Bahia.

A la Chambre, M. Foote a présenté des résolutions portant que le Congrès n'a pas le droit d'intervenir dans l'émancipation des esclaves, comme le propose le président ; les résolutions se prononcent contre des négociations séparées des Etats pour la paix, mais en faveur d'une convention des Etats pour une poursuite vigoureuse de la guerre.

RETRAITE DU GENERAL COOPER DE JOHNSONVILLE.

Ses désastres et ses pertes.

[Louisville Journal du 12.]

Avant l'évacuation, une brigade de gens de couleur formait la garnison de Johnsonville, sur la rivière Tennessee. Il paraît que la retraite de ce point a été précipitée et quelque peu confuse. Une grande quantité de matériel appartenant au gouvernement a été détruite par nos troupes et la marche de la rivière Tennessee à Clarksville, sur le Cumberland, a été marquée par une grande démoralisation.

Le train de wagons était chargé de provisions communes, ne valant pas les frais de transport, et de négresses et d'enfants. Les officiers n'opposèrent aucun frein à leurs hommes et les laissèrent s'écarter, piller, brûler et détruire tout à leur aise.

Nous apprenons que toutes les maisons sur la ligne de marche ou près de cette ligne, ont été brûlées et détruites. Une force de guérillas pressait les flancs et les derrières de la brigade et a harcelé la retraite.

Quarante soldats noirs, environ, ont été tués et blessés par ces coureurs. Les officiers ne prirent aucune précaution pour tenir l'ennemi à distance. Dans la confusion, les soldats furent massacrés par l'ennemi avec la plus grande facilité.

La brigade consistait en cinq régiments, et néanmoins, les troupes ne pouvaient protéger leur train. Nombre de wagons ont été pris et brûlés par les guérillas. Nos officiers ordonnèrent la destruction d'une portion du train pour empêcher qu'il ne tombât entre les mains des Choctaws.

On estime que la destruction de matériel du gouvernement opérée pendant la retraite excédera un million de piastres. Si les faits sont tels qu'on nous les a dits, l'officier qui commandait cette brigade de couleur devrait être soumis à une responsabilité terrible pour la manière dont il a conduit ses hommes.

Il n'y avait pas de raison pour une panique, pour une confusion dans la retraite, car après le passage de la rivière Tennessee, on ne vit d'autres ennemis qu'une poignée de guérillas à cheval.

La brigade de soldats blancs du général Cooper, qui avait été coupée du gros de l'armée quand Thomas se retira de Franklin, est aussi arrivée à Clarksville. On dit que pendant quelques jours de grandes craintes à l'égard de ces troupes. Les deux brigades étaient à Clarksville hier matin et faisaient des préparatifs pour se porter en avant et rejoindre le gros de l'armée à Nashville.

SAISIE D'UN STEAMER SUSPECT DANS LE RIO GRANDE.

Nous voyons par le Monitor de Matamoros, du 3 que le steamer Orizaba, expédié de la Nouvelle-Orléans pour Matamoros avec une cargaison de bois au centre de laquelle se trouvait de quoi armer le bâtiment en corsaire, a été saisi dans la rivière Brazos, où une avarie à sa machine l'avait forcé de relâcher. Les autorités confédérées ont saisi le steamer et la cargaison comme propriété fédérale, mais elles ont permis au capitaine Dolcum et à ses 25 hommes d'équipage, relâchés sur parole, de se rendre à Matamoros. Le capitaine arrivé là a fait une protestation, et a déclaré que l'Orizaba était la propriété de Don Mateo Calo, natif de la péninsule de Yucatan. Le général Mejia a envoyé la protestation à l'empereur.

En admettant que le steamer fût un bâtiment mexicain, il reste à savoir si ce mexicain est un adhérent de l'empire ou de Juarez. On pourrait demander aussi sous quel pavillon l'Orizaba est parti de la Nouvelle-Orléans. Enfin une dernière question à poser serait celle de savoir dans quel but on avait caché au centre de la cargaison de quoi armer le steamer ou tout autre bâtiment qu'on aurait pu rencontrer en route ? Est-ce que le parti de Juarez aurait voulu avoir un petit Alabama pour courir sus dans le golfe au commerce de l'empire mexicain ou même à celui de son allié, l'empire français ?

Une autre révolution.—Nous voyons dans le Monitor de Matamoros que l'on a découvert le 1er décembre dans cette ville une conspiration à la tête de laquelle étaient D. Ismael Romero, D. Francisco, E. Saldierna, le général Palomino et autres anciens officiers juaristes. On avait acheté quelques sergents de l'armée impériale. La vigilance du général Mejia a déjoué le complot.

Nouvelles d'Europe.

New York, 11 décembre—Le steamer Canada, parti de Liverpool le 26 et de Queenstown le 27, avec des nouvelles de 7 jours plus récentes, est arrivé.

Lord Lyons n'a pas donné sa démission, mais il est retourné en Angleterre après avoir obtenu un congé de six mois.

Le Daily News doute que le Sud arme ses esclaves, mais il pense que la proposition de cette mesure indique la fin de la guerre et de l'esclavage.

On dit qu'on a trouvé à bord du Florida beaucoup de papiers prouvant les sympathies de beaucoup d'agents officiels étrangers pour les Rebelles.

Le Daily News regarde la défaite des démocrates comme une garantie de rapports pacifiques entre l'Angleterre et l'Amérique.

De grands vents ont régné sur les côtes d'Angleterre, et il y a eu beaucoup de naufrages.

Le bilan hebdomadaire de la banque de France accuse une augmentation de 24,000,000 dans l'encaisse. La banque a réduit son escompte de 1 pour cent. La bourse était lourde et en baisse.

Italie.

La Chambre des députés avait passé une loi réduisant le traitement des officiers publics. Le Sénat a voté la loi de finance.

Espagne.

Les retours électoraux donnent au ministère une majorité de 4 contre 1.

Prusse.

Un journal officiel de Berlin regarde la nomination de Lord Napier à la Cour de Prusse comme d'un bon augure pour les futures relations de la Prusse et de l'Angleterre.

A la Bourse de Londres, le 25, les fonds étaient faibles à la clôture. Les demandes d'escompte à 7 p. 0/0 étaient peu nombreuses.

M. Cobden a parlé devant un grand meeting à Rochdale le 23 et a soutenu le système de non-intervention partout, en Europe comme en Amérique. A propos de la guerre d'Amérique, il a demandé pourquoi le Sud n'avait pas exposé ses griefs. La raison de cela c'est que le Sud n'avait qu'un motif pour se séparer, celui de consolider l'esclavage et de le perpétuer, et au lieu de l'avouer, il a simplement demandé une séparation qui le rendît indépendant du Nord, et c'est là le cri qui lui a valu tant de sympathie en Europe.

Il regarde l'élection pacifique du Président comme un des plus sublimes spectacles dans l'histoire du monde et dit que le peuple qui l'a donné a fait ce que nul autre peuple n'a fait avant lui.

Ce peuple est résolu, au prix de tous les sacrifices à abolir l'esclavage, et il espère ne pas vivre assez longtemps pour voir deux nations indépendantes sur le continent de l'Amérique du Nord.

France—Le Temps et le Journal des Débats regardent l'élection présidentielle comme une preuve que la guerre doit être poursuivie avec une vigueur redoublée jusqu'à ce que le Sud soit entièrement subjugué. Le Temps y voit le rétablissement prochain de l'Union et l'extirpation de l'esclavage.

Marchés.

Liverpool, 26 nov.—Ventes de coton pendant la semaine, 122 000 balles. Hausse de 1 à 2 d. pour le coton américain, et hausse de 1 1/2 à 3 pour le coton d'autres provenances.

Les consolidés ont fermé vendredi à 91 à 91 1/8 au comptant.

Dernières nouvelles.

Une lettre de Londres au Herald dit que de grands capitalistes préparent des arrangements pour l'établissement rapide du télégraphe atlantique par la voie du Groënland et de l'Irlande.

Une lettre de Paris au Herald dit que l'effet produit dans cette ville par le bruit de l'armement des nègres au Sud est considérable, et qu'il augmentera l'intérêt que cette cause a fait naître, en portant dans l'esprit de la majorité du peuple français la conviction que l'esclavage touche à sa fin et que la reconnaissance de l'indépendance du Sud en sera la conséquence.

Le désir réel de l'Empereur est que [illegible] dant, et les gens du Sud à Paris encourageant le monde dans cette idée que tel sera le résultat final.

FEUILLETON.

LES MILLIONS

DU

COUSIN GASPARD.

Scènes du cap de Bonne-Espérance,

PAR ALFRED DE BREHAT.

XVI

Les missionnaires, bons juges en matière de courage et de dévouement, firent une véritable ovation à Juliette qui fut touchée de leur empressement et de leurs prévenances affectueuses. Quant à ses petites filles, tout le monde les embrassait et les caressait avec un intérêt et un attendrissement faciles à comprendre.

Peu de temps après son arrivée à Kuruman, Mme Bartelle tomba malade à son tour. Les natures nerveuses, uniquement soutenues par la tension que l'énergie morale, montrent en effet une résistance singulière à la fatigue et à la lutte, mais tombent tout à coup quand la lutte est finie. Dès que le combat est terminé, l'exaltation qui leur a communiqué une vigueur factice s'éteignant peu à peu, le corps reste épuisé, anéanti comme pendant la réaction qui suit un violent accès de fièvre.

Ainsi que dans la plupart des colonies anglaises, presque tous les missionnaires de cette partie de l'Afrique appartiennent au culte évangélique. A l'époque où Mme Bartelle arriva à Kuruman, la mission avait pour chef M. M..., dont nous ne reproduisons ici que les initiales pour ne pas alarmer sa modestie. Il est, du reste, très connu maintenant, non-seulement en Afrique, mais en Europe. Sa traduction de la Bible en langue sichuana conservera à la postérité son nom déjà illustré par le courage, l'intelligence et le dévouement persévérant qui lui ont permis d'obtenir de si heureux résultats de ses travaux apostoliques.

Comme la plupart des missionnaires, M. M.... possédait quelques notions de médecine. Il s'empressa d'accourir au chevet de Mme Bartelle.

Le calme et la bonne nourriture ainsi que le repos du corps et de l'esprit ramenèrent bientôt Juliette à la santé.

Quant à Valentin, qui était complètement rétabli, il témoignait à sa cousine une telle affection et une telle sollicitude de tous les instants, il entourait les enfants de tant de soins et de prévenances, que la jeune femme, oubliant ce qu'elle même avait fait pour lui, ne savait comment le remercier de son dévouement.

Les renseignements que Mme Bartelle recueillit à Kuruman vinrent jeter une nouvelle incertitude dans son esprit. M. M.... avait bien entendu parler des deux Français, mais ils craignaient qu'ils ne fussent pas ceux que cherchait Mme Bartelle.

—Je crois que ce sont de simples matelots, dit-il, probablement des déserteurs de quelque navire. Au reste, je vais mettre tout en œuvre pour savoir ce qui en est. J'ai été assez heureux pour rendre quelques petits services aux Béchuanas de ce pays, et, par amitié pour moi, il s'en trouvera bien quelqu'un qui consentiront à nous aider dans nos recherches. Ce qui rendra notre tâche plus difficile, c'est que vos deux compatriotes ne restent jamais longtemps dans la même contrée.

En dépit de ce que lui disait le bon missionnaire, Juliette aurait voulu partir tout de suite pour cette nouvelle expédition, mais M. M.... s'y opposa formellement. La santé de Juliette d'ailleurs ne lui permettait pas de se mettre en route aussi promptement.

M. M.... envoya des émissaires dans la direction où l'on supposait que devaient être les deux chasseurs français.

Il les chargea en outre de divers messages pour les Béchuanas de ce pays.

Pendant ce temps, Clémence et Geneviève, escortées par sir Richard et par Savinien Gutteman, cheminaient sur la route de Colesberg à Kuruman.

Les trois premiers jours s'écoulèrent sans incident.

Nos voyageurs étaient dans d'assez mauvaises dispositions.

Juliette et Valentin leur faisaient grandement défaut.

On était tellement habitué à les voir se dévouer en toute occasion, et ils le faisaient si naturellement et si modestement, qu'on s'en apercevait à peine. Maintenant qu'ils n'étaient plus là, leur absence se faisait sentir à chaque instant.

Ce n'est pas chose facile que de diriger une caravane composée d'une vingtaine de domestiques indigènes, presque tous paresseux et perpétuellement aux aguets pour dérober quelques provisions ou quelques bouteilles de liqueur. On ne saurait se figurer à quelles ruses ils ont recours pour y parvenir. S'ils n'étaient retenus par la crainte du châtiment, il y en a beaucoup qui laisseraient vos attelages dégringoler les chariots dans un ravin, pourvu qu'ils eussent l'espoir de gagner un baril de rhum ou de cognac à cette culbute.

Aussi actifs et aussi dévoués l'un que l'autre, Valentin et sir Richard s'entendaient parfaitement. Quand un d'eux partait pour la chasse, l'autre surveillait les domestiques. Bien nourris et sévèrement tenus, les Hottentots travaillaient en conséquence.

Depuis le départ de Valentin, tout était retombé sur Richard. Savinien était un piètre chasseur, et il manquait de l'énergie nécessaire pour diriger les Hottentots.

En voyant leur chef génie et se coucher les bras, les domestiques généralement encore plus haut et profitaient de l'occasion pour se coucher sur l'herbe et pour s'endormir.

On perdait ainsi une journée entière devant des obstacles insignifiants.

Cela redoublait la mauvaise humeur de Clémence et de Geneviève. Toutes deux, d'ailleurs, étaient mal disposées depuis leur départ de Colesberg.

Après avoir perdu plusieurs jours dans cette ville, par un mélange de coquetterie, d'entêtement et de paresse, elles se reprochaient maintenant ce retard volontaire. Elles craignaient d'ailleurs que Juliette n'eût profité pour gagner beaucoup d'avance, et qu'elle n'arrivât la première auprès de M. Gaspard Morel.

Le départ de Valentin avait d'ailleurs vivement froissé Mme Martigné. Sans oser précisément son doute, elle éprouvait pour lui une sorte de préférence qui tenait plutôt de l'amitié que de l'amour, mais qui eût eu un peu les symptômes de ce dernier sentiment, par suite de la rivalité qui existait entre Juliette et Clémence.

Mme Martigné avait bien pour se consoler sir Richard et Savinien Gutteman, mais ce dernier avait singulièrement perdu dans l'esprit de sa cousine. Ses grandes phrases sonnaient le creux. Tout en protestant de son dévouement, il mettait fort peu d'empressement à profiter des nombreuses occasions qui se présentaient de le prouver. Quant à sir Richard, il avait été blessé de la coquetterie de Mme Martigné envers les officiers de Colesberg et surtout envers le major Dawson.

Aussi, les premiers jours, se tint-il à l'écart. Sous prétexte de chasser, il partait en avant dès le lever du soleil et ne reparaissait que le soir.

Certaine de son empire, Clémence laissait bouder le jeune Anglais. Elle savait bien qu'il ne tarderait pas à revenir.

Une après midi, les chariots arrivèrent à un passage difficile. D'un côté se trouvaient des rochers faisant saillie sur le chemin ; de l'autre, des fondrières où les roues pénétraient jusqu'au moyeu.

Pour comble de malheur, les conducteurs étaient ivres. N'ayant plus personne pour les surveiller depuis le départ de Valentin et pensant à leurs instincts de paresse et d'ivrognerie. Quant à Savinien, il n'avait eu aucune autorité.

Le premier chariot, qui était celui de Clémence, parvint cependant à franchir sans accident le passage périlleux. Celui de Geneviève, qui le suivait, était plus exposé. Comme elle vivait surtout à l'économie, elle avait acheté de mauvais bœufs. Les conducteurs, mal payés et grondés à chaque instant pour des choses qui n'en valaient pas la peine, ne faisaient pas la moindre attention aux plaintes et aux reproches de la pauvre veuve.

Marchant difficilement et craignant toujours de se déchirer les pieds, Geneviève s'était entêtée à rester dans le wagon en dépit des conseils du guide. Mal lui en prit de son obstination. Soit que les bœufs eussent tiré inégalement, soit que les Boastards eussent maladroitement dirigé leur attelage, toujours est-il que les deux roues du côté gauche s'enfoncèrent dans un trou de la fondrière, en imprimant au chariot une secousse qui mit sens dessus dessous tout ce qu'il y avait dans l'intérieur du wagon. La pauvre Geneviève, qui s'était mourir se trouva contre les planches du chariot, et qui ne pouvait se relever à cause de la position inclinée du véhicule, jetait les hauts cris et appelait au secours. Sauf le petit Frédéric, qui montrait en toute circonstance une résolution fort extraordinaire chez un enfant de cet âge, personne ne s'empressait de venir dégager Mme Martigné.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 20 décembre.

Le calme qui a succédé au mouvement qui se faisait remarquer dans le coton est ce qu'il y a eu de plus remarquable, aujourd'hui, sur le marché. Ce changement est dû à la non confirmation de la hausse à New York, aux fortes transactions d'hier, lesquelles ont, pour le moment, suffi à la demande ; à l'excès de change ainsi réalisé et à l'attente d'une nouvelle baisse dans ce change.—Les ventes de coton, dans les trois jours expirés hier au soir, s'élèvent à 1,150 balles, ce qui formerait plus de change qu'il n'en faut pour les besoins actuels. Le mouvement sera probablement soutenu par la rumeur de New York, de billets du Trésor, mais on n'attend pas de fortes sommes avant la fin du mois prochain.

Le sucre et la mélasse sont toujours en assez bonne demande, mais il se fait très peu de chose dans les produits de l'Ouest.

Des ventes de change à vue sur New York ont eu lieu à 2 1/4, 2 1/2 et 2 1/2 pour cent d'escompte, y compris $20,000, en une seule somme, à 2 1/2. Un montant assez fort, à cinq jours, s'est vendu à 3 1/2 à 3 3/4. Les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 1 à 1 1/4 pour cent d'escompte, mais la demande a été faible. On aurait pu faire passer, à 6 1/2 d'escompte, un chèque certifié sur la Trésorerie des Etats-Unis à Washington ; il n'en a été offert qu'un seul.—Les certificats du gouvernement sont à 10 à 15 d'escompte ; il s'est vendu de petits montants à 9.

Le change étranger est resté calme. La traite d'une banque étrangère pour 1140 livres a été vendue à 250 et 251 1/2, y compris une traite de banque à 250 et 251, les banques exigent 255 à 265, mais il n'y a pas de demande à ces taux.—Des traites particulières de premier choix sur France, se sont vendues à 2 25. On peut coter les francs à 2 25 à 2 20 pour des banques, et 2 30 à 2 37 1/2 pour des particuliers.

Le numéraire a été plus recherché et, à la clôture l'or était à 231 à 232, contre 224 hier soir.—On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi piastres mexicaines ont été nominales à 218 à 220, et les piastres mexicaines 225 1/2.

Il ne s'est pas traité d'actions ni de bons de la ville, ceux-ci sont à 86 1/2 à 87 les consolidés, et 83 à 84 les émissions en faveur de chemins de fer.

Les billets de la Banque de la Louisiane ont fait 81 ; il s'en est vendu à 80 1/2 ; on les cote généralement à 80. Ceux de la Banque de la Nouvelle-Orléans sont à 50, et ceux de la Banque du Crescent à 70. On a refusé 36 cts d'une demi-forte somme en billets de la Banque des Marchands.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 20 décembre.

COTON—Le montant considérable des affaires d'hier n'ayant trouvé en ventes qu'on voit limité, et le change américain ne trouvant aucune [illegible] offre n'étaient que très faibles [illegible] ; il s'est fait hier soir peu de chose. [illegible]

SUCRE ET MELASSE—Les arrivés reçus ce matin ont été plus faibles et les acheteurs [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—Deux steamboats sont arrivés de l'Ouest, avec un chargement [illegible]

SEL—[illegible] sacs des îles Turques vendus à $3 le sac et 200 sacs gros de de Liverpool à $3 le sac.

FRETS—Les steamers de la malle prennent du coton pour New York à 2 cts la livre. Les navires à voiles et les transports au service du gouvernement demandent pour New York et Boston 30 à 40 cts par baril de farine.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 21 décembre.

Arrivé hier, 167 bœufs. Vendu, 94 bœufs, 61 cochons et 19 vaches à lait. A vendre, 1317 bœufs, 354 cochons, 42 vaches à lait et 40 veaux.

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	— 15 à	— —
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net	— 12 à	— —
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net	— 10 à	— —
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête	60 00 à	100 —
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par tête	40 00 à	70 —
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par tête	40 00 à	50 00
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	— — à	— —
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	— — à	— —
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	— — à	— —
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— — à	— —
Cochons, par liv.	— — à	— —
Moutons, par tête	— 15 à	— —
Vaches à lait, par tête	50 00 à	100 —
Veaux 1re qualité par tête	20 00 à	30 —
Veaux, 2e qualité, par tête	15 00 à	20 —
Veaux de lait	15 00 à	20 00

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc. voir la partie anglaise.

SERVICE FUNEBRE.

Les amis et connaissances de feu Joseph Hopkins sont respectueusement priés d'assister à un Service funèbre qui sera célébré à sa mémoire, jeudi 22 courant, à 7 heures précises du matin, à l'Eglise de St-Augustin.

De la part de son épouse.

Nlle-Orléans, 18 décembre 1864.

Décédée, mardi 20 novembre à 4 heures du soir, à l'âge de 63 ans, Margaret Costello, épouse de John Toleman, native de Ballinasloe, comté de Galway, Irlande, et depuis 27 ans résident en cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister, sans autre avis, à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à trois heures de l'après midi. Le convoi partira du No 73 de la rue Constance, entre les rues Erato et Thalie. Les journaux de Ballinasloe sont priés de copier.

ATTENTION.

Grande vente de jouets—Nous rappelons à nos lecteurs, qu'aujourd'hui, à dix heures du matin, a lieu la grande vente de jouets, articles de fantaisie, porcelaine riche, &c. La vente a lieu au No 34 rue des Français, entre Victoire et Moreau, 3me District, par le ministère de René Gutierrez, encanteur. Voir aux annonces de ce jour.

On achète

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT,

ET

Tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

ET

LES BILLETS DECHIRES,

15 RUE ST. CHARLES 15

vis-à-vis le True Delta, de 6 heures du matin à 5 heures du soir. 5déc—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHARLOTTE LEVY a l'honneur d'annoncer aux dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de déménager au No 120 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles. Venant d'arriver de Paris, elle est prête à recevoir les plus importantes commandes en tout genre.

A LOUER, Le second étage du No 120 rue du Canal. S'adresser au premier. 16déc—1m

DEMANDE.

☞ On demande, pour faire le ménage et coudre, une fille française ou allemande, ou une fille parlant le français, bien recommandée. S'adresser au bureau de ce journal. 16 déc—6f

Grand déballage à la Plume de Bronze

d'Articles de Papeterie fine, Albums et objets pour cadeaux de Noël et du nouvel an.

REÇU par l'Evening Star et le George Washington un assortiment superbe de—

Papiers et enveloppes de fantaisie français, timbrés avec initiales.

Portefeuilles et buvards de tous prix.

Porte-plumes et écritoires riches.

Plumes en or fin.

Albums photographiques de 75 cents à $35 pièce, avec initiales ou nom de l'acheteur.

Livres de prières ordinaires et riches.

Papier et cartes pour poste ; crayons Conté.

Nécessaires de voyage.

Cabas et porte-monnaies de dames.

Encriers de 15 cts à $15.

Compas en ivoire et en nacre.

Papier glacé toutes couleurs et dorure pour confiseurs—Papier or et argent.

Bourses, cartes fins gants, tricotins &c.

Articles en porcelaine, ainsi qu'une grande quantité d'articles de bureaux trop longs à énumérer.

Toutes ces marchandises se vendront à PRIX FIXE avec un minime bénéfice.

Chez FRANCIS BOUVAIN,
63 rue Bourbon, à la Plume de Bronze.

Faites imprimer

VOS

CARTES DE VISITE

A LA PLUME DE BRONZE,
63 Rue Bourbon.

Faites relier vos livres de musique et autres,

A LA PLUME DE BRONZE,
63 Rue Bourbon.

Achetez tout à bon marché,

A LA PLUME DE BRONZE,
63 Rue Bourbon.

Reçu de Paris,
Une rame PAPIER ALBUMINE POUR PHOTOGRAPHES, qualité supérieure, ne demandant aucune autre préparation.

A LA PLUME DE BRONZE,
21déc—10f 63 rue Bourbon.

VANILLE.

CINQUANTE livres de vanille supérieure venant d'arriver à vendre par lots chez

A. P. BLINEAU,
21déc—1m Au coin des rues Canal et Bourbon.

Vaccination.

MME Vve FERARI, sage femme, informe sa clientèle et le public qu'elle vaccinera les MERCREDI et JEUDI de chaque semaine, à partir de ce jour, 21 courant, de midi à 2 heures, rue des Remparts, No 162.

Mme Ferari rappelle aux dames qu'elle continue à s'occuper du traitement des maladies. Cours tous les jours chez elle ou à domicile. 21 déc—1m

CUISINIERE.

ON a besoin immédiatement d'une bonne CUISINIERE, blanche ou de couleur. Il lui sera permis de se retirer le soir, quand son travail sera terminé. S'adresser rue de l'Esplanade No 22, entre Bourbon et Dauphine. 21 déc—1t

Vin blanc, eau de vie, pâtés truffés et sardines, en drawback et en magasin.

EN débarquement du navire français Turenne, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :

[illegible] caisses pâtés de gibier, truffés,
[illegible] do sardines à l'huile, demi-boîtes,
[illegible] do do bouteilles,
[illegible] do do 1/2 bouteilles avec arêtes,
[illegible] do do 1/4 do
[illegible] barriques vin blanc Sauternes,
12 bouteilles eau de vie de Cognac,
20 caisses vin blanc de Toyme noves,
do Sauternes.
OSCAR BESCIER & Co.
16 déc—6f 17 rue St-Louis.

Vivell, Sardines, fruits, macaroni,

10 [illegible] huile française en pinottes,
[illegible] caisses de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile,
[illegible] do macaroni d'Italie,
[illegible] barils prunes 1er choix,
[illegible] do olives de Corinthe nouveau,
[illegible] do graines de Canarie et Chanvre,
[illegible] caisses amandes nouvelles écales,
[illegible] boîtes pâtes d'Italie,
[illegible] do amandes de Taragone, coque tendre,
[illegible] de pipe cognac St Brice,
[illegible] caisses huile d'olive, James Piagniol,
[illegible] do de 1/4 boîtes bouchons pointes,
[illegible] caisses fruits à l'eau de vie,
[illegible] do vermouth Noilly Prat & Cie,
[illegible] barils anisette.
En débarquement du navire Turenne, de Bordeaux, et de la barque Woodside, New York, à vendre par
ANT. LANATA,
16déc—6f 9 et 11 rue Jefferson.

A VENDRE,

UNE HABITATION située dans la paroisse Jefferson, à environ [illegible] milles de la ville, mesurant [illegible] pieds de face au fleuve Mississipi, sur environ [illegible] de profondeur. S'adresser pour conditions, à la Gazette d'Ascension au No 106, rue de la Gravier. 13 déc—1m

TABAC ET CIGARES.

200 [illegible] TABAC A FUMER de E. Goodwyn & Bros.
37 colis TABAC EN FEUILLES, pour cigares.
[illegible] CIGARES D'ALLEMAGNE,
[illegible] de la Havane, Vaisseau d'Evry reçus et à vendre par
A. D. GRIEFF,
rue Vieille Levée Nos 16, 14 et 12, coin Bienville.
15 déc—6f

DIVERS.

200 barils porc mess nouveau,
20 boucauts épaules nouveau,
50 tinettes saindoux,
[illegible] do beurre.
[illegible] barils de lard,
[illegible] caisses de graisse de porc,
[illegible] barils farine extra de choix pour familles,
[illegible] do farine superfine,
[illegible] do biscuits,
[illegible] caisses fromages.
[illegible] boîtes savon.
Et un assortiment de grosseries, en débarquement et à vendre par
CONVERSE & KENNETT,
13 déc—12f Rue des Magasins No 8.

CADEAUX DES JOURS DE FETES

Albums, [illegible], cartes-albums, Bibles de famille.

CADRES, PORTE-CARTES, &c., BIJOUTERIE A MOITIE PRIX.

Photographies à $1 50 la douzaine.

S. T. BLESSING,
21.....RUE DE CHARTRES.....21

[illegible]

AVIS.

LA société qui existait sous la raison MIZZI & BERTOLI étant dissoute, depuis le 10 du courant, par la mort de Joseph Bertoli, Joseph Mizzi continuera les affaires pour son propre compte. Il sollicite le patronage accordé à l'ancienne maison.

JOSEPH MIZZI.
Nouvelle Orléans, 16 décembre 1864.

Dix piastres de récompense

SERONT données à celui qui ramènera au domicile du soussigné un CHIEN d'arrêt, couleur [illegible], répondant au nom de [illegible].

ALF. RUBELOT,
174 rue Dauphine.
19 déc—3t

Changement de Local.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane a transporté son bureau de la rue du Camp au coin des rues Carondelet et Commune.

Nlle Orléans, 17 décembre 1864.
17 déc—1m

ON demande de suite DEUX RELIEURS, chez FRANCIS BOUVAIN, 63 rue Bourbon.
20 déc—3 A LA PLUME DE BRONZE.

Champagne Chs. Farre,

450 paniers vin de champagne [illegible]
[illegible] caisses vin de Cabinet,
[illegible] caisses vin du pétillant, grandes et demi bouteilles.
En douane et en magasin, à vendre par
J. J. HESS,
16 déc—6f 174 rue de la Commune.

Nouvelle machine à coudre pour les tailleurs, les cordonniers et les familles

NOUVELLE PATENTE DE FLANER & KAISER

CETTE MACHINE fait plus d'ouvrage et un meilleur travail qu'aucune autre et n'a pas les défauts suivants : le bruit de la roue ; le bruit désagréable ; on ne perd pas de temps à nettoyer ; on ne se fatigue pas ; si on s'encourt pas de frais et on ne perd pas de temps à faire réparer ; elle n'est pas sujette à se déranger.

Agence pour la vente des célèbres machines de Singer, Wilcox & Gibbs, et autres nouveaux genres. C'est le seul endroit où l'on puisse en trouver une variété. Articles de toute espèce pour machines à coudre—manteaux, boîtes à aiguilles, soie, fil, huiles, &c, au

No 87 de la rue du Canal,

11déc—1m M. S. HEDRICK.

EN débarquement du navire Turenne, venant de Bordeaux :
CHAMPAGNE KING & Co, grandes bouteilles,
do demi bouteilles,
VIN ROUGE EN BARRIQUES,
do EN CAISSES,
EAU-DE-VIE DE COGNAC,
SARDINES A L'HUILE, &c., à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
16déc—6f Nos 16 & 18 rue St. Louis.

A VENDRE.

BRIQUES de première qualité. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co.
7 déc—15f Nos 16 et 18 rue St Louis.

Système Parisien.

VICTOR DUBOIS.

SALON pour la COUPE DES CHEVEUX et la barbe. Aussi, salon spécial pour la TEINTURE des cheveux et de la barbe.

56 ...... Rue Royale 56

où sont constamment employés les meilleurs ouvriers.

Madame Maria Voisin

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de
MODES ET NOUVEAUTES
est transféré du No 38 au No 22 de la rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane. 4 oct—6m

Tabac en feuilles.

J'AI en magasin un très bon stock de tabac en feuilles du Connecticut, de New York et de l'Ohio, convenable pour tous les fabricants de cigares. Les acheteurs sont invités à venir l'examiner ; je l'offre à des prix réduits.
G. ISAAC.
27 nov—1m Au coin des rues Commune et Magasins.

LE Dr. JULES A. MATHIEU,

HOMŒOPATHISTE,

REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il a ouvert, il y a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au
No 319 rue des Remparts
près l'Esplanade.
Heures de consultation : de 8 à 9 A. M. et de 2 à 4 P. M. 1 déc—1m

Briques à vendre.

A vendre 400,000 briques créoles, par lots, au gré des acheteurs.
S'adresser à A. JACQUET, 31 Vieille-Levée, de 8 heures du matin à 4 heures du soir,
ou à G. TISLER. 29nov—1m

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur de marchandises consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO., à New York.
WILLIAM J. REID,
Carondelet No 42

Marchandises sèches en gros.

C. JAUBERT & Co.,

90....RUE DE CHARTRES....90

ONT dans le moment un grand stock de MARCHANDISES, étrangères et américaines, convenables pour le marché de la ville et de la campagne, ainsi que le marché mexicain, qu'ils vendent à très bas prix, pour des termes avantageux.

P. S.—Les marchands trouveront avantage à visiter le stock avant d'acheter ailleurs.

C. JAUBERT & CO,
16déc—1m 90, rue de Chartres.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 203 ...... Rue de Chartres ...... 203, Entre St-Anne et Dumaine.

CONFISERIES.

Grande Réduction de Prix ! !

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient de fabriquer

Un très Grand Choix
—de—
CONFISERIES,
de 1re qualité

Qu'il vendra aux prix ci-dessous :

BONBONS—Dessert, imitation, fruits à la duchesse, à la gelée, dite de Noël, bouchés de dames, à 75 cts la livre.

PRALINES—A la noisette, fondantes, grillées et à l'amande, à 75 cts la livre.

UN très grand choix de FRUITS CRISTALLISES à 75 cents la livre.

CHOCOLAT—A la crème, aux noisettes et aux pistaches, à 75 cts la livre.

Une très grande variété de DRAGEES, 1re qualité, à 75 cts la livre, et un grand assortiment de BONBONS UNIS, 1re qualité à 5 cts la livre, ainsi qu'un joli choix de PATISSERIES ET GATEAUX de première qualité.

Le tout fabriqué par le soussigné, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer.
J. JANE.
1 déc—1m Coin Gravier et Remparts, ci-devant Cirque

MAISON FONDEE EN 1850.

Rue du Canal angle Dauphine. **D. LOPEZ** Rue de Chartres angle Conti.
N. O.

FABRIQUE A VAPEUR DE CHOCOLAT ET CONFISERIE.

IMPORTATION FRANÇAISE DE CARTONNAGE ET FRUITS CRISTALLISES.

La maison D. LOPEZ est en mesure, cette année mieux encore que par le passé, d'offrir au public les articles les plus désirables, tant de sa fabrication que de ses importations, pour les besoins de la saison. On trouvera dans ses deux magasins des cartonnages en tous genres de première fraîcheur et de modèles nouveaux.

BOITES
CORNETS,
BONBONNIERES,
CHOCOLAT,
DRAGEES,
FRUITS CRISTALLISES,
DATTES.

Aux prix LES PLUS BAS de la place.

M. LOPEZ rappelle aussi qu'il se charge de toutes commandes en ville en fait de pâtisseries, pièces montées, glaces, &c, &c.

☞ Salon ouvert tous les soirs jusqu'à la fermeture des théâtres.

Les acheteurs feront bien de se présenter avant le jour de fête afin d'éviter les ennuis de la foule. 19déc

Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Confiserie et salon de Richelieu.

PROSPER LEVY,

153......RUE DU CAMP......153

—En face l'église St-Patrick—

GRAND ASSORTIMENT DE CARTONNAGES, tels que

Boîtes fantaisie,
Marquises,
Bonbonnières, &c,

le tout récemment importé de France.

Grand assortiment de bonbons français et autres, CHOCOLAT A LA CREME, CHOCOLAT PRALINE, DRAGEES DE VERDUN, FRUITS CRISTALLISES &c., et Pâtisserie et Liqueurs assorties.

Venez visiter l'établissement et vous épargnerez 30 pour cent.

Dépôt au Restaurant de Richelieu, rue Douane, 65.
21déc—aulor

CONFISERIE DE L'OPERA.

JULES HIMBERT a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir de Paris, de la maison Guérin-Boutron, chocolatier de l'Empereur, un magnifique assortiment de boîtes vides pour étrennes, et un grand choix de bonbons garnis de chocolat à la pistache, praliné, à la crème, à l'anglaise. Egalement chocolat, fruits cristallisés de Clermont-Ferrand, dragées de Verdun, par excellence. Aussi, imitation de confiserie, en chocolat, la pistache, de Guérin-Boutron, et bonbons imitation fruits en chocolat, nouveauté importée pour la première fois à la Nouvelle Orléans.
1déc—3f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du lac Pontchartrain.

Nlle-Orléans 2 décembre 1864.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la charte, le lundi 2 janvier 1865, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau No 149, rue Baronne.
RICHARD J. EVANS,
3déc—au 2 jan Directeur.

BANQUE D'AMERIQUE.

Nlle-Orléans, 21 novembre 1864.

L'ELECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, mercredi, 21 décembre prochain.
AM. FORTIER,
9nov—au21déc Caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, lundi 2 janvier 1865, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, au bureau No 15 rue Baronne.
RICHARD J. EVANS,
30 nov—au 2janv Manager.

Bureau de la Compagnie du Gaz.

Nelle-Orléans, 17 décembre 1864.

A la Compagnie, pour garantir la restitution au actionnaires [illegible] chaque [illegible]
Par ordre des Directeurs,
W. S. BROWN, Trésorier.
21 déc—6 f

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.

Nlle-Orléans, ce 16 décembre 1864.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la charte, LUNDI, 16 janvier 1865, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi, au bureau No 16, rue Carondelet.
LOUIS GAUNET,
17déc—au16jv Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1864.

AVIS est donné qu'une réunion des porteurs de scrip de cette Compagnie aura lieu au bureau rue du Canal No 111, mardi 17 janvier 1865, à midi, à l'effet d'amender la charte.
J. W. HINCKS,
17 déc—au 17 jan Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Ange de la Nlle-Orléans.

No 100 RUE DU CANAL

Nlle-Orléans, le 11 Décembre 1864.

A UNE assemblée générale de la Direction tenue ce jour, il a été résolu qu'à partir de ce jour une bonification de VINGT POUR CENT sera faite sur le montant des primes aux personnes qui assureront dans cette compagnie.

Le bonification ci-dessus de 20 pour cent sera payée comptant, cette compagnie n'émettant pas de scrip.
A. LEBRETON,
14déc—6m Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

Nlle Orléans, 14 décembre 1864.

AVIS—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, le LUNDI 2 janvier 1865 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
WM. J. CARTER,
15déc—td Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 3 décembre 1864.

AVIS est donné que conformément à l'article 5 de la charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, au bureau, rue du Canal, No 111, LUNDI, 26 décembre 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
J. W. HINCKS,
15déc—au26 Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans

Rue de la Commune, No 159,

1er décembre 1864.

AVIS est donné qu'une élection sera tenue à ce bureau, LUNDI, 2 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour dix Directeurs de cette compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain.
W. S. BROWN,
3déc—1m Trésorier.

DISTILLERIE.

A VENDRE—Une DISTILLERIE complète, consistant en

Un appareil à distiller pouvant faire cinq barils par vingt-quatre heures ;
Une pompe ;
6 citernes de quinze cents gallons de contenance.
S'adresser sur les lieux, rue Champs Elysées No 147.
19déc—6

RYBACK.

OUVERTURE POUR LES JOURS DE FETE!

VERITABLES GANTS JOUVIN.

☞ Les célèbres gants de peau de chevreau, de Vienne, que connaît si bien notre clientèle et qui sont garantis, seront ouverts LUNDI, 19 décembre—$1 75 la paire.

Le département des MANTEAUX (en premier) mérite l'attention de tous ceux qui ont besoin de

MANTEAUX DE VELOURS,
DE SOIE
ET DE DRAP.

Articles nouveaux et de fantaisie, pour les jours de fête.

au magasin de
JAS. RYBACK,
16déc—6f Rue du Canal, No 149.

Restaurant Pino.

CE RESTAURANT ET SALON D'HUITRES est situé au No.

23 St Charles 23

A. PINO, le propriétaire, a l'honneur de prévenir ses amis et le public que son établissement sera de première classe et qu'il n'épargnera rien pour contenter ceux qui voudront bien le patronner.

Restaurant français et cabinets particuliers au premier. Salons pour noces, repas de corps et réunions particulières. 16déc—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr. DUPAQUIER a transféré son domicile du No 136 rue Hôpital,

Au No 166,

De la même rue près la rue des Remparts.

G. PETITPAIN,

Courtier Maritime

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE

A MATAMOROS

JOHN H. KEEP,

MARCHAND DE

Métaux, Articles d'artisans, Balances &c

Rue du Canal, Nos 22, 24, 26et 28,
Au coin de la rue Fulton.

JUSTIN, XIMENES & Co.,

Marchands Commissionnaires,

A BAGDAD (Mexique.)

LA société connue sous la raison de F. CLAVEL & CO., se composant de F. Clavel & S. Laplace est dissoute à partir de ce jour, par limitation de l'acte de Société. La liquidation sera faite par les associés et toutes quittances pour être valable devront être signées par les deux associés.

Nlle Orléans, 7 décembre 1864.
F. CLAVEL.
S. LAPLACE.

SPECTACLES.

Théâtre St. Charles.

Mercredi et Jeudi soir, 21 et 22 décembre,

Première représentation de THE CHIMNEY CORNER, drame, Mr. Couldock et Mlle Couldock remplissant les principaux rôles. Le spectacle commencera par MILLY, comédie, et se terminera par A DAY TOO LATE, vaudeville.

Théâtre des Variétés,

RUE GRAVIER.

Mercredi soir, 21 décembre,

THE WANDERING BOYS, drame en deux actes—DANSE par les demoiselles Wood—TURNPIKE GATE, vaudeville—THE IDIOT WITNESS or the TALE OF BLOOD.

Académie de Musique,

RUE ST-CHARLES.

Pour la semaine qui commence LUNDI, 19 décembre 1864—La nouvelle pantomime comique, intitulée LES BUCHERONS ou LE SOLDAT PAR AMOUR. LES ODALISQUES ou LE SULTAN ET SON HAREM, ballet oriental. LES ENFANTS SIGLE, pour la première fois.

☞ Représentation de jour, le Samedi. 19 déc—7

SALLE DE L'OPERA.

VENDREDI ET SAMEDI SOIR, 23 et 24 DECEMBRE.

Mme ANNA BISHOP,

La célèbre cantatrice, a l'honneur d'annoncer deux

CONCERTS

qui seront donnés dans la salle de l'Opéra. C'est sa tournée d'adieu sur ce continent avant son départ pour l'Europe. Elle sera secondée par

M. CHAS. LASCELLES,

pianiste et chanteur éminent de Londres.

Prix d'entrée : Premières et secondes, loges grillées $1 50—parquets, $1—Parterre, $75 c—Troisièmes, 50 cents—Quatrièmes (personnes de couleur) 50 cents.

La vente des places commencera au comptoir du Théâtre de l'Opéra, JEUDI, 22 du courant, à 9 heures du matin.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le concert commencera à 7 heures et demie.

E. P. KENDALL, agent.

SUR LA PLACE CONGO,

Par permission, commençant LUNDI 12 décembre 1864, pour une courte saison

S. B. HOWES

INFORME RESPECTUEUSEMENT le public qu'il vient de revenir en Amérique après une absence de 7 ans en Europe et qu'il ramène avec lui le

CIRQUE

le plus complet et le plus attrayant que le monde ait jamais vu.

De célèbres écuyers d'Angleterre et du continent européen, comptant près de cent artistes des deux sexes, en outre de celui qui est sans pareil parmi les écuyers de l'époque

JAMES ROBINSON,

LE PREMIER ECUYER DU MONDE.

Ainsi que

CROCKET,

LE DOMPTEUR DE LIONS,

avec une troupe de

LIONS ENORMES,

[illegible]

P. B. HOWES, pour être agréable au public en général, aussi bien qu'aux abonnés, annonce une GRANDE

EXHIBITION

GRATIS

[illegible]

Gigantesque Cavalcade

plus brillante qu'aucune qui ait été en passé aux yeux des mortels depuis les jours de la chevalerie, ou les splendeurs

CHAMP du Drap d'or.

Dans cette grande procession paraîtra le GRAND

CHARIOT D'EOLE

avec la bande d'opéra complète ; suivi du magnifique

Char doré de Paris,

et contenant un

TABLEAU ALLEGORIQUE D'AMERIQUE,

représenté par des groupes de belles femmes drapées à l'antique.

Pour compléter ce beau tableau, M. CROCKET, à la surprise et à l'admiration de tous, entrera dans la caverne et en fera sortir un grand

LION VIVANT

DANS LA RUE,

et, au mot de commandement, ce lion [illegible] d'un bond terrible au sommet du Char du Tableau, où il se couchera gracieusement aux pieds (d'une dame) de la Déesse de la Liberté, représentant l'Amérique de la Grande-Bretagne [illegible] l'indépendance des Etats-Unis en l'an 1776. Autour sont placées de belles jeunes filles représentant l'Europe, l'Asie, l'Afrique, pendant que la Vérité et la Justice se tiennent à côté.

Cette magnifique peinture perspective que suivie par le

CHAR MARITIME DE NEPTUNE,

LE CHAR CHINOIS DE CONFUCIUS,

LA CAGE MASSIVE DES LIONS

Et d'autres chars, chariots et berlines d'un travail exquis, tirés par des centaines de magnifiques coursiers ou chevaux étrangers, suivis par toute la troupe d'artistes, y compris les plus belles

ECUYERES

du monde ; le tout formant la plus grande procession qu'on ait jamais vue sur le continent américain.

LA COMPAGNIE DU CIRQUE est la plus grande qu'on ait vue dans ce pays. Parmi les écuyers de Londres sont MM. James Cook, William Armstrong, Kinkaid et Geo Wilson.

De Paris—MM. Coinord, Dupré, Albert et Henry Lemaître, Gustave Thaibott, Jacques Prudhomme, Emile Leclerc, et Armand Ferat ; Mlle CARLOTTA DE BERG, principale écuyère du Cirque Napoléon, Mlle Julie Amour, Mlle Emilie Ecole, Mlle Marie d'Angiers et Mlle Eugénie Duval. De Londres—Mlle Blanche Watson, Mlle Grace Holloway, Mlle Rose Henry, Mlle Emily Grove et Mlle Charlotte Nelson,

QUATRE CLOWNS,

Don Castello, le grand clown américain, et son célèbre cheval savant, T. Gossett du théâtre Astley de Londres, Pete Conkline, le clown de l'Ouest, et M. Watson, le comique français.

Deux représentations tous les jours à 2 1/2 et à 7 heures et demie du soir.

☞ Le Dimanche, une seule représentation, celle du soir.

Prix d'Entrée—50 cents ; les enfants et les jeunes, 25 cents ; sièges retenus 75 cents, sièges retenus pour enfants et bonnes 50 cents.

Avis Spécial—

Le premier écuyer du monde, JAS. ROBINSON, a été engagé pour la saison et paraîtra dans chaque représentation dans son GRAND ACTE A SENSATION.

La grande procession aura lieu tous les MARDIS et tous les SAMEDIS, à 11 heures A. M., et arrivera sur la place à 11 heures et demie. Si le temps était mauvais, la procession serait remise au premier beau jour. Mais les représentations à l'intérieur ne seront pas remises à cause du temps. 17déc—7

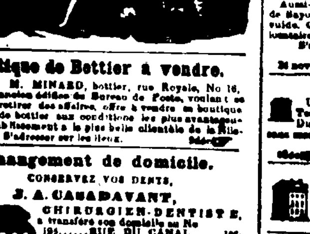

Boutique de Bottier à vendre.

M. MINARD, bottier, rue Royale, No 16, ancien édifice du Bureau de Poste, voulant se retirer des affaires, offre à vendre sa boutique de bottier aux conditions les plus avantageuses. L'établissement a la plus belle clientèle de la Nlle-Orléans. S'adresser sur les lieux.

Changement de domicile.

CONSERVEZ VOS DENTS,

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

a transféré son domicile au No 194......RUE DU CANAL......194, entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Conversation en français, en espagnol et en anglais.

A louer.

Une habitation située à la Paroisse St Jean Baptiste, à 45 milles de la ville. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co.
7déc—15f Nos 16 et 18, rue St Louis

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches et Vêtements, Souliers, &c.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZELNICKER, encanteur,
Salle d'encan, rue de Chartres, No 38.

MERCREDI, 21 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 lots de marchandises sèches assorties telles que mérinos et alpagas noir et en couleur, popelines soie, mousselines de laine russes, cachemire et satinets noirs et en couleur, tweeds, mouchoirs, drap bleu et drap noir, manteaux de drap noir, et de laine, écharpes de laine, Nubias, bonnets, bonneterie laine et coton, toile, mouchoirs soie et Madras, cotons blancs et écrus, cotons à draps, flanelles, tailles et imprimées, nappes toile, indiennes françaises et américaines, coton en bobines, tweeds, &c., &c.

200 lots de vêtements de saison.

La vente commencera par les bottes et les souliers.
21 déc

Meubles, faïence et verrerie, &c.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 36.

IL sera vendu, mercredi 21 décembre 1864, à 11 heures du matin, au No 36 du Passage de la Bourse—

Un lot de meubles, faïence, verrerie, piqué, &c.
Conditions—comptant. 21 déc

Terrain de prix et amélioré, résidence dans le Deuxième District.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 36.

IL sera vendu samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Dumaine et St Philippe. Les dits terrains ont chacun 35 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur. Les bâtisses comprennent une belle maison à deux étages No 191 ayant six chambres, cabinet, galeries, corridor, &c., cuisine à deux étages, six chambres—le tout couvert en ardoises ; écurie, remise, dépôt de charbon, cave, fleurs d'agrément, &c., un beau jardin ayant des arbres fruitiers de choix, des fleurs, &c., cour pavée.

Conditions—La moitié comptant ; le reste à un an de crédit, en un billet portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date à l'échéance, et hypothèque pour le paiement parfait paiement, avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Le propriétaire devra s'assurer et la police transférée au vendeur.

L'acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

N. B.—Quiconque voudra acheter cette propriété avant le jour de la vente peut le faire en s'adressant au encanteur au sur les lieux. 18déc

Grand Bal Paré

DONNE PAR LA

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle,

A LA SALLE DE L'OPERA, LE SAMEDI, 7 JANVIER 1865,

AU BENEFICE DE CETTE INSTITUTION.

—Directeurs—

J. Girod,	J. Eréentin,	G. Martin,
V. Boutsone,	E. Marie,	J. Jacquet,
F. Tujague,	C. Baudry,	F. Flurberg,
G. Rond,	E. Gallois,	A. Jacquet,
A. Dudoussat,	H. Cerisé,	E. Barbeau,
J. Schweitzer,	A. Barbe,	F. Moreau,
J. J. Romanille,	L. Philippe,	V. Louis,
A. Paris,	F. Couzin,	S. Provensal,
J. Trotot,	N. Fidel,	J. Lebaune,
	D. Bruce	

Le comité d'invitation se réunira tous les mardis et vendredis de chaque semaine, à l'Asile de la Société.

Aucune dame ne sera admise sans carte personnelle. Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 30 décembre 1864, pour louer la barre et le vestiaire, chez J. Schweitzer, rue Royale, et M. A. Dudoussat, encoignure St. Louis et Royale.

On peut se procurer des billets chez tous les directeurs du Bal.

☞ Prix du Billet—DEUX PIASTRES. 16déc—t.d.j

Un grand bal paré et travesti

SERA DONNE PAR

LES DISCIPLES DE BERANGER,

Le SAMEDI 14 janvier 1865

DANS LA SALLE DU

THEATRE DE L'OPERA.

Prix du billet.......................... $2 50

—Comité d'invitation—

L. E. Marchand,	L. Valée,
J. F. Fréche,	H. Wehrmann,
G. F. Coulon,	L. Géry,
J. B. De Angulo,	J. Biedol,
N. Fidel,	

Le comité d'invitation se réunit tous les Mardis et Vendredis de chaque semaine. Aucune dame ne sera admise sans carte personnelle.

—Comité de réception—

O. Martin,	F. J. Lewis,	J. Dejoye,
V. E. Dubois,	J. Marie,	A. E. Lamarre,
O. Weil,	A. Lauga,	J. Lafitte,
J. Hoerin,	J. Forcelle	A. Avietot,

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au [illegible] décembre pour louer la barre et le vestiaire. Le magasin de costumes, le vestiaire et la barre. S'adresser chez MM L. E. Marchand, 203 rue de Chartres, L. Valée, 71 rue du Camp, et F. Fidel, encoignure Toulouse et Chartres.

☞ On peut se procurer des billets de bal des mêmes. [illegible]

Pour NEW YORK, via la HAVANE

Le magnifique steamer

EVENING STAR,

Commandant, Wm E. Bell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, SAMEDI, 24 du courant, à 8 heures du matin, du wharf de la compagnie des steamers de la malle de New York, vis-à-vis de la Place Jackson.

Les personnes partant pour la Havane doivent adresser leurs demandes jeudi, 22 du courant, à midi.

J. M. COURTENAY, Agent.

OCCASION SANS PAREILLE

LION & ANDREE,

[illegible] Rue Royale, coin Bienville......34 et 36

EN LIQUIDATION.

50 pour cent de rabais.

VENEZ VOIR.

[illegible]

Avis aux Coiffeurs

MM. LION & ANDREE,

Coin Bienville et Royale

VOULANT LIQUIDER leur stock de Cheveux et articles pour Coiffeurs, préviennent qu'ils vendront tous ces articles à une grande réduction de prix.
17nov—1m m j v d.

Institution A. Darrot,

—POUR LES DEUX SEXES—

148 }......RUE ROYALE...... { 148
Entre St Pierre et Toulouse

☞ Chaque département a son entrée et ses classes particulières.

☞ Pour les conditions, s'adresser à l'institution.
16 nov—1m

A VENDRE—pour cause de départ

A VENDRE UN CAFE situé encoignure Chippewa et Louisiana Avenue, Bloch Landing ainsi que les bâtiments, etc le mobilier de l'établissement le tout a 25 de ce mois il n'est pas vendu à l'amiable. Il sera vendu à l'encan. Pour ses détails, s'adresser sur les lieux. 16déc—5f

CHARLES LABORDE

AVANTAGEUSEMENT connu à la Nouvelle-Orléans, annonce à ses amis et ses anciennes pratiques et habitants, qu'il reprend au premier janvier prochain, la direction de l'écurie qu'il tenait autrefois, à son ancien local, encoignure St-Louis et Bourbon.

Prix des plus modérés. 17 déc—au 1er janv

PIERRE CASANAVE,

Entrepreneur de pompes funèbres, &c

LE soussigné fait savoir à ses clients à ses amis et au public en général, que l'écurie, encoignure St. Louis et Bourbon, dont l'entrée est par la rue St. Louis, sera fermée à partir du 15 de ce mois, et transportée rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne, No 112, ancienne écurie connue sous le nom de Vau Rouen.

Par conséquent, ceux qui auront besoin de lui, soit pour louage de chevaux, voitures buggy, etc., etc., ou pour ordonner des enterrements, pourront s'adresser—

A l'écurie rue Bourbon, No 39 ou à la rue Toulouse, ou bien à l'ancien établissement du soussigné, rue Marais, entre Bienville et Douane, No 39. Il profite de cette occasion pour rappeler à ceux qui voudront l'honorer de leur confiance, que c'est toujours avec le plus grande ponctualité que les ordres seront exécutés, et à des prix les plus modérés.
PIERRE CASANAVE,
16déc—1m Propriétaire.

Queyrouse, Tertrou & Co,

Négociants en gros de Marchandises Sèches, Comestibles, Liqueurs, etc.—Commercial street, entre Liberty et Colon,

MATAMOROS.

LEON QUEYROUSE, ALPHONSE TERTROU,
ALFRED CORNU, F. J. SPEAR.
14déc—1m

Les dames de la ville sont respectueusement invitées à venir examiner Le nouveau magasin de marchandises à bon marché,

—Au No 160 de la rue du Canal, coin Baronne—

Cette grande et belle rue avait besoin, depuis longtemps, d'un magasin de marchandises sèches à bon marché, d'un magasin tel qu'il en faut pour la clientèle actuelle. Nous ouvrons celui-ci dans le but de vendre les articles à bon marché et de nous acquérir une réputation pour l'avenir. Nous ne pensons pas faire plus que nos frais la première année. Mesdames, vous êtes invitées à venir voir nos prix, même si vous n'achetez rien. Vous verrez qu'ils sont non seulement au dessous de ceux de la rue du Canal, mais encore de ceux de la ville.

Tout ce que nous demandons, c'est que vous veniez en juger vous-mêmes.
M. KEIMAN.
11déc—1m

ALE ET LAGER BEER DE LA NOUVELLE-ORLEANS

BRASSERIE, COIN TOULOUSE ET VILLERE.

LE soussigné a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de salons de bière et de cafés de la Nlle Orléans, qu'il est prêt à leur fournir de l'Ale et du Lager Beer, faites dans sa brasserie. Il remplira avec la plus grande promptitude les ordres qui lui seront adressés.
M. MERZ,
16déc—1m coin Villeré et Toulouse.

A VENDRE.

Une des meilleures PHARMACIES de détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'ABEILLE sous les chiffres L. L.

A louer dans la rue de l'Esplanade

UNE maison haute admirablement située, exposée au sud, à l'angle des rues Roman et Esplanade. Elle a tous les agréments modernes.

Aussi—Une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec écuries, dépendances et un grand terrain cultivé. Ces maisons seront louées à bas prix à de bons locataires.

S'adresser à W. F. CHAPMAN,
Chemin du Bayou,
24 nov—1m entre les rues Claiborne et Derbigny

A louer ou à vendre.

UNE GRANDE MAISON située dans la rue Tonti, près le chemin de fer de la ville, Deuxième District. On la louera ou la vendra, meublée ou non meublée. Pour plus de détails, s'adresser à
W. H. M'LEAN,
86, rue de la Commune.

A VENDRE.

La propriété encoignure St-Philippe et Claiborne, No. 211, se composant de deux maisons en bon état et les dépendances. Pour prix et conditions s'adresser au No. 44, rue St-Pierre, entre Chartres et Royale. 31déc—10f

PERDU.

UN certificat de soixante-quinze actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, daté du 1er novembre 1856, No 5686, signé J. Legoyte, président et L. Bernard caissier. déc—et,1p

VENTES A L'ENCAN.

Livres de droit, bibliothèques, tables bureaux, &c. à l'encan.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 24 décembre, à trois heures de l'après-midi, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall—

500 volumes, comprenant en partie : Les Rapports de la Louisiane, de Martin et Robinson, au complet, les Lois de la Louisiane et des Etats Unis ; les décisions de la Cour Suprême ; Digeste des rapports de New York ; Phillips, Greenleaf, Starkie et autres, "On Evidence" ; Story, Atkins, Smith, Adams, Parsons, Angel et autres, "On Equity" ; "On Decisions & Law" ; Pleading & Evidence, de Saunders ; Commentaires de Kent, U. S. Admiralty, de Conkling, Blackstone, Rapports de Barnwell et Anderson ; Antiquités Romaines, Puffendorf, Domat, Pothier, &c. une grande collection de Lois françaises—le tout formant un beau et bon lot. Egalement, une belle bibliothèque particulière se composant d'environ 400 volumes ; une jolie bibliothèque, tables, &c.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 19déc

Maisons de prix, en briques et à trois étages, dans le meilleur quartier d'affaires du Deuxième District—Vente à l'encan

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale—

Le terrain, avec les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant—une bâtisse en briques, solide et à trois étages et, dans le fond, un grand hangar couvert en ardoises. C'est un terrain à coin des quatre terrains qui s'étendent du coin des rues Bienville et Chartres et se trouvent compris la pharmacie. Le terrain a 40 pieds de face à la rue Bienville, sur 100 pieds de profondeur, entre [illegible].

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente pardevant Hugh Madden, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 déc

Vente, à l'encan, de terrains de prix dans le Premier et le Deuxième Districts.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, samedi 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

1o—L'îlet situé dans le Premier District, compris entre les rues Napoléon, Gasquet, Solomon, Palmyre et divisé en vingt quatre terrains.

2o—Dix terrains situés dans le Deuxième District, compris entre les rues St. Louis, Cortès, Toulouse et Tonti [illegible].

Conditions—La moitié comptant ; le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et portant 8 pour cent d'intérêt de la date à l'échéance, ou bien le tout comptant, au gré de l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant W. Shannon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19déc

Vente à l'encan, d'un magasin de prix, en briques et à quatre étages.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale—

Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus comprenant un magasin en briques à quatre étages situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Commune, Magasins et Canal. Ledit terrain forme l'angle des rues Tchoupitoulas et Commune, il a 24 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 98 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Commune, [illegible].

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet hypothéqué [illegible].

L'acte de vente pardevant A. Hero, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 déc

Magasin en briques, à trois étages et de valeur,

DANS LE PREMIER DISTRICT.

PAR McCERREN & LANDRY.

G. W McCERREN, encanteur.

SAMEDI vingt quatre décembre 1864, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques à quatre étages situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commune, Magasins et Canal, et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Commune. Le dit lot mesure en pieds américains, 24 pieds 9 pouces et 6 lignes de face sur la rue Tchoupitoulas, sur 18 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur et de façade sur la rue Commune, [illegible].

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire de la somme de $4,333 33 cents, [illegible] et portant intérêt à 8 pour cent à partir de [illegible], et la balance comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente pardevant A. Hero, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 déc—7

Maison cottage et deux terrains dans le Premier District—Vente à l'encan.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 24 décembre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Une maison Cottage, et deux terrains dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Orange, Magasins et Race.

Le terrain No 10 forme l'angle des rues Campet Orange ; il a 32 pieds de face à la rue du Camp sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison cottage basse.

Le terrain No 11, touche au terrain No 10, il a 32 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 93 pieds, entre les rues [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 déc

Cheval, buggy et harnais à l'encan.

Succession du Dr W. P. Sutherland.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, mercredi 21 décembre 1864, à 11 heures du matin, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 décembre 1864, dans la succession de William P. Sutherland No [illegible]—

LE CHEVAL, LE BUGGY et des HARNAIS.
Conditions—comptant. 21 déc

Meubles....Meubles.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 22 décembre, à onze heures, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall—

Un assortiment général de meubles, bois de lit, bureaux, lavabos, armoires, sofas, chaises, tables, buffets, tables à ouvrage, pianos droits et carrés, secrétaires, pupitres, tapis &c. &c.

Egalement—Plusieurs candélabres à gaz et le contenu d'un restaurant et d'un café.
Conditions—comptant. 21 déc

VENTE POUR LIQUIDATION.

Vacherie.... Vacherie.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,

Bureau enc. Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, jeudi 22 décembre 1864, à 10 heures du matin sur le chemin de Gentilly, en face de la porte de la Course de l'Union—

[illegible] belles vaches laitières, fraîches en lait,
1 génisse,
1 taureau,
[illegible] chevaux,
1 charrette à lait,
1 charrette à bœufs,
1 charrette à provisions,
1 fort lot de foin.

La clientèle, les bidons ainsi que les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant, et au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 19 déc

Vacherie. Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

Sera vendu VENDREDI, 23 décembre 1864, [illegible] au coin des rues Broad et Dumaine, la vacherie suivante appartenant à Jean Dereilhe, qui se retire des affaires—

51 belles vaches, dont une vingtaine avec veaux et les autres au moment de vêler—toutes d'excellente race.

7 Taures, 1 Taureau,
3 Chevaux,
1 Charrette à lait,
1 Char à bancs à 4 roues,
2 Charrettes à provisions.

La clientèle de la vacherie qui est d'environ 50 gallons par jour, les ustensiles de la vacherie, &c. &c.

Conditions—Jusqu'à $400 comptant, de $400 à $600, 6 mois, et au dessus de $600, neuf mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les acheteurs sont priés d'être ponctuels attendu que la vente commencera à l'heure précise et se fera sans aucune réserve.

Propriété rue Bagatelle près de l'encoignure Claiborne.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur—Ensemble une jolie maison, ayant quatre chambres toutes tapissées, corridor avec une porte d'entrée et galerie sur le derrière. Une cuisine haute de deux chambres, au rez de chaussée, trois grandes chambres et galerie au dessus, la cour devant carrelée, puits avec une pompe en chaîne, deux citernes, arrière cour, poulailler, latrines, &c. &c.

Conditions—comptant.

La dite propriété peut être examinée en s'adressant en face au No 543. 2 déc

Terrains avec bâtisses au faubourg Marigny.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Sept lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Nlle Orléans, Liberté, Force et l'Avenue de Logtree et formant l'encoignure des rues Force et Nlle Orléans—Ensemble une maison couverte en ardoises, ayant deux pièces avec galerie sur le derrière, écurie, hangar, puits, deux citernes, &c, &c—Voir le plan à la Bourse—Conditions—Comptant. 20déc

Propriété rue des Grands-Hommes

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Troisième District, mesurant 32 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Mandeville et Marigny. Ensemble une maison No 481, de deux pièces avec galerie sur le derrière, cabinet et cave en dessous, cuisine double, cour, poulailler, latrines, citernes, cour carrelée, &c., &c.
Conditions—comptant. 20 déc

Vente pour opérer un partage.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, mesurant 33 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Hôpital, sur une profondeur moyenne de 85 pieds 4 pouces entre les rues Rochebiave et Tonti—Ensemble une jolie maison haute No 4, couverte en ardoises, ayant deux chambres sur le devant, une galerie sur le devant et sur le côté, même distribution à l'étage supérieur, cuisine haute, attenant à la maison, de deux pièces, chambre à laver, poulailler, latrines, citernes, puits, cour, &c., &c.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un an de crédit ou un billet portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date et garanti par hypothèque, avec privilège de payer le tout comptant.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 20déc

Maison haute en briques, encoignure Union et Craps.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Union et Craps, mesurant 53 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue de l'Union, 30 pieds 2 pouces 4 lignes sur ligne du fond, et 85 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue Craps. Ensemble une maison en briques haute, No 49, ayant quatre chambres et cave au rez-de-chaussée, quatre chambres à l'étage, avec beaucoup de la façade et sur le côté.

Le tout en parfait état, et n'ayant pas besoin de réparations.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet et des intérêts de $450, du 31 octobre 1865, à deux ans, et la balance comptant. 20 déc

Vente positive de Café du Soleil.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

IL sera vendu, samedi 24 décembre 1864, à 4 heures et demie de l'après-midi, encoignure des rues Bons-Enfants et Champs-Elysées—

Le fonds du dit café, consistant en liqueurs, comptoir, verrerie, comptoir, glaces, tables, chaises, &c., &c.

Aussi—Un beau billard avec ses accessoires—Le tout sera offert en un seul lot, au vendu séparément à défaut d'acheteur en bloc.
Conditions—comptant. 21 déc

VENTES A L'ENCAN.

Chapeaux pour hommes et enfants, Congress et Balmorals, marchandises sèches, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 66, Chartres.

MERCREDI, 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

5 doz. chapeaux pour enfants,
4 do do castor pour hommes,
AUSSI
30 caisses chaussures Balmorals, Congress et autres.
AUSSI
Un assortiment de marchandises sèches.
Conditions—à la vente. 21déc

Jouets, Poupées et Poupards,

articles en porcelaine, sujets biscuits, articles de merceries, articles de fantaisie pour cadeaux de nouvel an, &c &c.

PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur,
Salle d'encan, 94 rue de Chartres près Conti.

MERCREDI prochain, 21 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sans réserve—

LE FONDS D'UN MAGASIN DE JOUETS,

situé rue des Français No 34, entre Victoire et Moreau, 3me District—

JOUETS, en carton, fer blanc, bois et porcelaine,
POUPEES, peau et porcelaine, assorties,
PORCELAINE, chocolatière, tasses à café,
MERCERIE, assortiment général,
ARTICLES DE FANTAISIE, assortiment complet,
Caoutchouc, laines, cristaux &c. &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 16déc

Piqué double.

PAR Wm H. BUNNELL, encanteur.

MERCREDI, 21 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin d'encan, rue Carondelet, No 14—Une facture de piqué double—seulement de dessert, et à café ; huit nappes de table et de dessert, couteaux, cuillères à soupe et à café—vente réserve—Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats Unis. 20déc

VENTE A CREDIT

De marchandises en consignation,

Marchandises sèches étrangères et américaines, vêtements, bottes, souliers, brodequins et chapeaux.

MERCREDI, 21 décembre, 1864 il sera vendu au magasin de MM. WALLACE & Co, No 38, rue des Magasins—

PAR Wm P. VINCENT, encanteur,

350 caisses, balles et lots de MARCHANDISES sèches de saison.

La vente commencera à 9 heures et demie précises.

137 lots de VETEMENS de saison, faits régulièrement.

La vente commencera à midi et demi.

27 caisses et lots de BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS.

A une heure et demie.

120 caisses et lots de CHAPEAUX noirs bruns et gris.

—CONDITIONS—

Au-dessous de $200 comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Au dessus de $200, à 30 jours,
Au-dessus de $300, à 60 jours,
Au-dessus de $600, à 90 jours,
En billets endossés et approuvés.

☞ Les billets comptant réservés pourront être escomptés au taux de huit pour cent par an.

N. B.—Les marchandises pourront être examinées LUNDI matin. 17 déc—2f

Terrains améliorés à Jefferson City

dans le Premier et le Deuxième District de cette ville.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,
No 20, rue Carondelet.

MERCREDI, 21 décembre, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par procès-verbal de ces terrains, situés à Bouligny, Jefferson City—Deux terrains, dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Camp, Berlin et Milan, en face du grand marché, désignés par les Nos 5 et 6, ayant 31 pieds de face à la rue Berlin, sur 120 pieds de profondeur—Ensemble toutes les améliorations qui y trouvent dessus, comprenant une grande maison en bois, à deux étages, [illegible] actuellement à loyer par M. Board à $40 par mois, jusqu'au 1er septembre 1865.

Deux terrains, dans la même ville, dans l'îlet compris entre les rues Laurel, Jersey, Lyon et Upper Line, ayant chacun 26 pieds de face sur la rue Upper Line et [illegible], l'encoignure des rues Upper Line et Laurel.

—Dans le Premier District de cette ville—

Trois terrains, dans l'îlet compris entre l'Avenue Hagan et les rues Palmyre, Gasquet et Baudin, désignés par les Nos 7, 8 et 9, ayant 8 pieds de face à l'Avenue Hagan sur 116 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur. Le terrain No 9 forme l'angle de l'Avenue Hagan et de la rue Palmyre.

—Dans le Deuxième District—

12 terrains, dans l'îlet compris entre l'Avenue Hagan et les rues Claiborne, Bienville et Douane.

Termes et Conditions—La moitié comptant ; le reste à un an de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date à l'échéance et garantis par une hypothèque spéciale sur la propriété, avec privilège de payer le tout comptant au choix de l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16déc—4

Marchandises sèches, Linge fait et Chapeaux.

PAR E. ROGER & Co.,
Jos. HOLTZ, encanteur.

JEUDI, 22 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 49, rue de la Vieille Levée—

300 lots de marchandises sèches américaines, telles que—indiennes, cotons blancs et jaunes, linge, toile d'Irlande, bonneterie, cravates, parapluies, mouchoirs, bottes, souliers, châles et articles de fantaisie, &c.

—Aussi—

150 lots linge fait de saison pour hommes et enfants.

—Et—

250 douzaines chapeaux pour hommes et enfants, dernière mode et fait de importation.
Conditions à la vente. 21déc

Le tug à vapeur et à hélice Brooklyn—Vente à l'encan, pour clore une société.

IL sera vendu, MERCREDI 21 décembre, à 4 heures de l'après-midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No 60—

Le BROOKLYN, tug à vapeur, à hélice en parfait état, pouvant servir d'aviso et de bateau de remorque dans le port. Il est construit de chêne. On peut aller l'examiner au pied de la rue Conti.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 déc

COTON—COTON.

120 balles coton à l'encan,

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 22 décembre, à deux heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 60—

120 balles de coton.
Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 déc

VENTE PAR CATALOGUE

D'eaux-de-vie françaises, vin, vermouth, liqueurs, sardines, huile d'olive, &c.

Par BERNARD TURPIN, encanteur,
Office No 37, rue Vieille Levée.

VENDREDI, le 23 décembre 1864, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. Eug. Rochereau & Co, Nos 16 et 18 rue St Louis, près Douane—les articles suivants, à l'acquitté ou à l'entrepôt—

175 futailles eau de vie française, 1/4 et 1/2 de pipes, d'importation directe, en magasin de Douane,
612 caisses eaux de vie françaises, 12 bouteilles,
353 barriques vins de Bordeaux, de différents crûs,
[illegible] caisses vins, 12 bout. chaque, différents crûs,
[illegible] futailles vin blanc, en grandes et 1/2 barriques,
150 caisses vin blanc, 12 bouteilles chaque,
[illegible] paniers champagne, en grandes et 1/2 bouteilles,
50 caisses vermouth Noilly Prat & Cie,
[illegible] caisses de Mont d'Or,
[illegible] paniers huile d'olive, en grandes et 1/2 bouteilles,
[illegible] caisses sardines, à l'huile, en grandes et 1/2 boîtes,
Olives, cornichons, câpres, &c.
Les catalogues seront prêts un jour avant la vente.
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 16déc

Stock de Chas Byrne.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 22 décembre 1864, à 10 heures du matin, au magasin de Chas Byrne, au coin des rues Tchoupitoulas et Natchez—

Articles en cuivre, tôle, fer en barres, poêles, forges, soufflets, outils et outils d'établis, chaînes de forgerons et de ferblantiers, en outre un assortiment général d'outils et de machines d'un établissement de fonderie.

Egalement, les enseignes, bibliothèques et divers autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant. 20déc

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Thomas Sternfels, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,395.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 de novembre 1864, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour du District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI 7 de janvier 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

1o—Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 9, et l'îlet No [illegible], borné par les rues Derbigny, St-Louis et Claiborne et la Promenade Carondelet, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, et devant voyer, le 1er avril 1840, et déposé pour recours en l'étude de D. L. McCay, alors notaire public en cette ville.

Ledit terrain mesure vingt cinq pieds un pouce de face à la dite Promenade Carondelet, vingt quatre pieds de largeur sur la ligne du fond, quarante six pieds trois pouces de profondeur sur la ligne limitrophe au No Seize, et quarante huit pieds quatre pouces au No Quatorze. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes, &c.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison de résidence basse, en bois, couverte en bardeaux, portant le No 126, et une cuisine en bois à deux étages, puits, &c.

2o—Deux terrains contigus dans le fond au terrain sus décrit, et situés dans l'îlet susdit, borné par les rues Derbigny, St-Louis et Claiborne, et la Promenade Carondelet.

Lesdits terrains sont désignés par les Nos Dix Neuf et Vingt, et mesurent chacun, en pied américain, vingt cinq pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Derbigny sur quatre vingt sept pieds six pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes, &c.

Les bâtisses et améliorations consistent en constructions en bois servant d'écuries, &c.

Le tout conformément au plan annexé à un acte au rapport de F. L. Lacroche, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 21 mars 1850.

Cette propriété appartenait à ladite succession, au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de Joseph Lanata, par acte au rapport dudit notaire Lacroche, en date du 5 de septembre 1853.

☞ Plan de ladite propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qu'on en pourra avoir, comptant, sauf l'acquéreur tournissant son billet ou obligation, avec bonne caution et solvable, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera au comptant, et en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces, du Shérif, du Greffier, s'élevant ensemble à la somme de $60 ou environ, ainsi que le dixième denier dû à l'Etat, de l'aroisse et de la Ville.

ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21déc—24, 29—janv. 3, 7.

AVIS JUDICIAIRES.

C. K. Gallagher vs ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nlle Orléans—No 11,708—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire, qu'ils convoqués au nom des biens du débiteur, et qui a été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une assemblée des dits créanciers est tenue en l'étude d'Octave Morel, notaire public, le mercredi 21me jour de décembre 1864, à 11 heures du matin pour prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et pour élire un syndic conformément à la loi, et pour délibérer sur toutes autres affaires judiciaires relatives à ces biens.

Par ordre de la Cour.
JOS. G. BAUM,
Greffier.
16nov—30, 18 et 21 déc

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERNIS.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr VERNIS. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est trouble. S'adresser à A. GAUDUZ Jne, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 1 déc—1m

Ouvriers-Tailleurs.

ON demande QUATRE OUVRIERS TAILLEURS d'habits pour grandes pièces. S'adresser au bureau de ce journal.